



Election du bureau de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2021



Alain Charles Perrot
crédit photo : Yann Arthus-Bertrand



Astrid de La Forest
crédit photo : Juliette Agnel



Laurent Petitgirard
crédit photo : Yann Arthus-Bertrand

Au cours de la première séance de l'année, ce mercredi 6 janvier 2021, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection de son bureau.

Alain Charles Perrot, membre de la section d'architecture, et Astrid de La Forest, membre de la section de gravure ont respectivement été élus président et vice-présidente de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2021.

Laurent Petitgirard, membre de la section de composition musicale, est secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts depuis le 1^{er} février 2017.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et le jardin de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

**Hermine Videau – Responsable du service
de la communication et des prix**

tél : 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier

Chargée des relations presse

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr